

ŒNOTOURISME. La Bourgogne se dote d'un réseau et d'une structure pour faire évoluer le tourisme

Un label en or pour attirer les

Label. Ce nouveau label "Vignobles et découvertes" doit permettre de créer des réseaux entre les professionnels pour la promotion. **Étape.** Ces troisièmes rencontres, après celles de Nuits-Saint-Georges, permettront d'étendre ce label à toute la Bourgogne.

INTERVIEW FRANCK BASSOLEIL

Paul Dubrule, président du conseil supérieur de l'œnotourisme, remettra aujourd'hui les nouveaux labels aux professionnels réunis à Beaune.

La Bourgogne compte aujourd'hui trois territoires labellisés "Vignobles et découvertes". À votre avis, que lui manque-t-il encore pour en faire une véritable destination œnotouristique ?

« La Bourgogne est déjà une destination œnotouristique reconnue en France. La question est de savoir comment la promouvoir, en dehors des niches et de ceux qui la connaissent. C'est pourquoi ce label s'attachera à rassembler toutes ces offres. »

Selon l'enquête « Tourisme et vin », l'accueil reste encore frais en Bourgogne. Votre avis ?

« Si je devais faire une critique, ce ne serait pas celle-là, car je n'ai pas trouvé de Bourguignons qui ne soient pas chaleureux. S'ils sont un peu rugueux, c'est qu'ils sont accrochés à leur terroir. Non, le problème c'est qu'il manque une mise en réseau. C'est ce que fera ce label. »

Après le prix national de l'œnotourisme et le label, quels vont être les axes de travail du conseil ?

« Je n'ai actuellement pas d'autres axes de travail, car il faut approfondir ce label pour qu'il vive. Il faut que tous ceux qui l'ont reçu s'entendent entre eux pour lancer des animations. Pour le prix, c'est la même chose, car il doit donner envie à un viticulteur de nous rejoindre. Il y a donc un gros travail pédagogique à faire qui va nous demander au moins deux ans. Après, mon rêve consisterait à étendre ce label aux autres pays européens. »



Paul Dubrule, président du conseil supérieur de l'œnotourisme. Photo F. B.

« Ce label servira à rassembler toutes les offres pour que la Bourgogne soit connue de plus de monde. »

Vous êtes l'un des cofondateurs du groupe Accor. Après avoir été pionnier de l'hôtellerie de chaîne, qu'est-ce qui vous motive dans cette approche du monde du vin ?

« Je suis devenu viticulteur un peu par hasard, car j'avais des vignes dans le Lubéron. Au début, je n'avais pas les bons cépages, puis j'ai appris. Je

commence même à avoir des résultats avec mon domaine de la Cavale. Je produis du rosé, du blanc et du rouge. Ce sont des AOC. Aujourd'hui, les viticulteurs de cette région sont bons et la qualité de leurs vins s'est rétablie. »

Quelle est votre ambition pour le Conseil supérieur de l'œnotourisme, depuis le remanie-

ment ministériel ?

« Je connaissais bien Hervé Novelli, mais je n'ai pas encore rencontré Frédéric Lefebvre. Mon souhait, c'est que le ministère de la Culture nous rejoigne. Il a toute sa place dans notre action, car, quand on visite une région, on découvre les vignes, ses caves, mais aussi ses monuments, comme les Hospices de Beaune ou le château du Clos de Vougeot. Il faut proposer des packages attractifs et originaux et de ce point de vue, il reste encore beaucoup de choses à faire. »

TÉMOINS



RAPHAËL
DUBOIS

Viticulteur à
Premeaux-Prissey

« Ce label nous pousse »

« On est dans la chartre "De vignes en caves" depuis sa création et c'est normal qu'on participe. Je suis même étonné de voir si peu de collègues inscrits. Je suis persuadé de son intérêt général, il faudra juste le faire vivre. Ce label va nous pousser à revoir plus vite notre caveau. »



JEAN-LOUIS
BOTTIGLIERO

Hôtel-restaurant
à Levernois

« On faisait comme M. Jourdain »

« On faisait de l'œnotourisme comme M. Jourdain faisait des vers. Il fallait se rassembler autour de ce label. Nous avons 800 références bourguignonnes sur notre carte des vins. On propose des week-ends d'œnotourisme et des dégustations dans notre caveau. »



CORINNE
GUILLEMARD-
CLERC

Chambres d'hôtes

« C'était une évidence »

« Ce label était une évidence, car on est déjà engagés dans les Vignerons indépendants et Bienvenue à la ferme qui sont des démarches complémentaires. Nos chambres d'hôtes répondent à une demande des clients de notre domaine viticole à Puligny-Montrachet. On leur donne des conseils de randonnées et de découvertes. »

du vin avec plus d'efficacité, à l'image des pays de la Loire.

touristes dans le vignoble

Volonté. Avec ce nouveau label en poche, tout restera à faire, car ce sont les professionnels de la vigne et du vin qui le feront vivre pour dégager clairement leur volonté d'accueil.

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE L'ŒNOTOURISME

L'œnotourisme en Bourgogne est un enjeu économique de taille car il implique le monde du vin, ses 3 800 domaines viticoles, ses 250 maisons de négoce et ses 23 caves coopératives qui font tourner 20 000 emplois directs. La Côte-d'Or rassemble à elle seule quelque 1 100 exploitants viticoles. Mais il y a aussi les 10 000 emplois indirects que l'on trouve dans l'industrie et des spécialités aussi différentes que la verrerie, la tonnellerie, l'imprimerie, la recherche, sans oublier le secteur de l'hôtellerie-restauration classique. Quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : 15 228 salariés bourguignons travaillent dans ce secteur. La Côte-d'Or fournit 40 % des emplois liés au tourisme en Bourgogne, c'est-à-dire 7 900 salariés, répartis dans un millier d'établissements. En trente ans, le succès des gîtes ruraux, estampillés Gîtes de France, a été remarquable. On en compte 350 en Côte-d'Or et 461 chambres d'hôtes, 20 gîtes d'étapes et un camping à la ferme. Total des lits ainsi proposés : 3 610 et ces chiffres augmentent un peu plus chaque année.



La découverte des vins et des vignobles est la motivation principale des touristes. Photo SDR

C'est à l'aulne de ces données statistiques qu'il faut juger l'importance de ces rencontres de l'œnotourisme qui se tiennent aujourd'hui à Beaune. En discernant un label Vignobles et découvertes à trois territoires en Côte-d'Or – "autour de la colline de Montrachet", "autour de la colline de Corton" et "Dijon-Côte de Nuits" –, le secrétaire d'État au Tourisme et le président du Conseil supérieur de l'œnotourisme ont voulu améliorer la lisibilité des destinations du vin. Après l'obtention

qui adhèrent à cette démarche. Ces rencontres de l'œnotourisme à Beaune permettront aussi de mettre en relation les professionnels pour faire éclore de nouveaux projets transversaux. Elles donneront aussi des informations sur les démarches nécessaires et sur les projets en cours. Des experts animeront des ateliers techniques sur les dernières études et un speed business dating facilitera ces échanges entre professionnels et prestataires.

en début d'année, du Prix national de l'œnotourisme par la maison Olivier Leflaive, dans la catégorie "Hébergement ou restauration dans le vignoble", ces nouveaux labels vont valoriser l'offre proposée. Aujourd'hui, le département de Côte-d'Or compte plus de 250 offres labellisées. Dans le détail, on en trouve soixante-douze "autour de la colline de Montrachet", quatre-vingt-six "autour de la colline de Corton" et quatre-vingt-quinze entre Dijon et Corgoloin, via Nuits-Saint-Georges. Ce label permettra aux œnotouristes de mieux identifier les professionnels

qui adhèrent à cette démarche. Ces rencontres de l'œnotourisme à Beaune permettront aussi de mettre en relation les professionnels pour faire éclore de nouveaux projets transversaux. Elles donneront aussi des informations sur les démarches nécessaires et sur les projets en cours. Des experts animeront des ateliers techniques sur les dernières études et un speed business dating facilitera ces échanges entre professionnels et prestataires.

POINT DE VUE

On oublie souvent l'or qu'on a sous nos pieds

PAR FRANCK BASSOLEIL

« Un Bourguignon ouvert, c'est rare, ils sont assez hermétiques. Les Dijonnais sont froids, pas souriants. » C'est le naturel qu'il faudra chasser au galop, si l'on en croit cette enquête, dévoilée aujourd'hui à Beaune. Les enjeux économiques valent pourtant bien un petit effort si on veut ramasser l'or qu'on a sous les pieds. Il était temps que les Bourguignons, enfants gâtés par la nature, structurent enfin l'œnotourisme qu'on pratiquait comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Des professionnels plus futés que d'autres avaient fini par comprendre qu'il y avait un filon. Certains viticulteurs ont transformé leurs locaux inoccupés en gîtes ou en chambres d'hôtes. Ceux qui jouent collectif vont jusqu'à conseiller d'autres adresses de caves, de producteurs de miel ou de fromages et des idées de randonnées. On voit même s'opérer une jonction entre le tourisme vert et l'œnotourisme. L'un des enjeux consiste à rajeunir le profil des œnotouristes, car des vents mauvais soufflent aussi en sens contraire. Certaines grandes sociétés choisissent une autre destination que Beaune pour leurs séminaires, estimant que le vin est trop connoté. Il faut aussi en avoir conscience et ne pas se cacher certaines réalités. Si les professionnels se mettent enfin en ordre de bataille, la guerre peut être gagnée.

ÉCHOS

FRÉQUENTATION D'après le BIVB, la fréquentation des caves en Bourgogne est estimée à 2,5 millions de visites (un même amateur pouvant faire plusieurs visites). Chiffre à comparer avec l'Alsace (1,4 million), l'Aquitaine (5,09 millions) et la Gironde (3,6 millions).

ACHATS Selon l'enquête "tourisme et vin" qui sera révélée aujourd'hui, plus de la moitié des œnotouristes achètent du vin et 30 % déclarent participer à des dégustations commentées.

PANIER Selon l'enquête Atout France, les œnotouristes dépensent en moyenne 203 euros pour le vin au sens large, dont 104 euros sur l'achat de bouteilles, le reste dans les restaurants, bars à vins, stages, produits dérivés.

ACTIVITÉS Selon la même enquête, les randonnées douces sont en croissance et elles sont aussi pratiquées que les routes des vins.

L'IMAGE Cette enquête révèle une image de la Bourgogne qui n'est pas toujours flatteuse. Même si elle est aussi réputée que le Bordelais, elle est plus centrée sur le vin. Ses

points forts sont : ses vins de qualité, ses hospices de Beaune et de Dijon. Ses points faibles sont : la complexité de la région, une ambiance froide et distante et un haut de gamme parfois peu accessible.

UNESCO Le classement des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO sera déterminant pour le développement de l'œnotourisme.

LABÉLISÉS Ce label doit améliorer la lisibilité des destinations du vin pour toucher de nouveaux clients. Trois territoires de Côte-d'Or ont reçu ce label : Côte et Hautes Côtes de Beaune, autour de la colline du Montrachet ; Côte et Hautes Côtes de Beaune, autour de la colline de Corton et Dijon-Côte de Nuits.

PROFIL Le profil des visiteurs montre que la part des clientèles étrangères représente 43 %. Parmi les excursionnistes français, 58 % sont bourguignons, 28 % de Rhône-Alpes et 21 % d'Île de France. Parmi les touristes, 20 % ont réalisé un séjour spécifiquement lié au vin, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (14 %).

VOUGEOT

Le vignoble au patrimoine mondial de l'Unesco



Jean-François Gondellier, Jean-Pierre Gillot, Jean-Claude Robert, Didier Martin et Alain Cartron ont présidé la réunion. Photo Georges Duvernet

Le dossier de demande d'inscription du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco est en cours de validation. Une réunion a fait le point sur la question.

Plus d'une centaine de personnes (offices de tourisme, maires de communes, viticulteurs, restaurateurs, hôteliers...) se sont réunies au château du Clos de Vougeot, autour de Didier Martin, adjoint au tourisme de la Ville de Dijon et président de l'office de Tourisme, ainsi que Jean-Pierre Gillot, vice-président de l'association Climats du vignoble de Bourgogne.

Le 14 octobre dernier, le Conseil supérieur de l'œnotourisme a attribué le label "Vignobles et Découvertes" au dossier présenté par l'offi-

ce de tourisme de Dijon en partenariat avec les offices de tourisme de Marsannay-la-Côte, de Gevrey-Chambertin, du Pays de Nuits-Saint-Georges, ainsi que le BIVB. Ils ont entrepris, depuis 2005, une démarche de développement de l'offre touristique vitivinicole sur la destination Dijon-Côte de Nuits avec l'ensemble des 95 partenaires (hébergements, restaurants, caves, sites patrimoniaux, structures réceptives, activités et événements, et offices de tourisme), ainsi labellisés sur le territoire Dijon-Côte de Nuits. Cette labellisation accompagne naturellement la demande présentée pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco.

Sur le ruban de vignes qui court de Dijon à Santenay,

de multiples "climats" forment une mosaïque de crus uniques comme chambertin, romanée-conti, clos de vougeot, Montrachet, Corton... Chacun de cette centaine de climats qui composent la côte possède son goût, son histoire construite par les vignerons, et un milieu physique exceptionnel. L'ensemble constitue une « Valeur Universelle Exceptionnelle » que l'association Climats du Vignoble de Bourgogne, créée en 2007, s'est engagée à faire inscrire au patrimoine mondial de l'Unesco. Le dossier de constitution de la demande est en cours de validation par les diverses instances nationales de tutelle, avant sa présentation au conseil de l'Unesco.

INFO Site Internet : www.climats-bourgogne.com/

BEAUNE

La soupe des chefs samedi

La vente de soupes confectionnées par des chefs locaux se déroulera ce samedi à partir de 8 h 30, place Carnot et à l'angle rue Monge/place Carnot. Les soupes sont vendues 5 €. Les bénéfices seront versés à une association de lutte contre l'exclusion.

MEURSAULT

La fête des Trains, c'est ce week-end

Petite piquêre de rappel : la 2^e édition de la fête des Trains, rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de modélisme, ferroviaire ou non, se déroulera ce week-end au centre sportif Saint-Nicolas. www.ot-meursault.fr/salon-du-modelisme

POUILLY-EN-AUXOIS

Spectacle pour les très jeunes enfants

Demain, à 10 heures, le relais d'assistantes maternelles propose une création du Théâtre du Bambou C^o Furhmann pour les très jeunes enfants de 1 à 3 ans intitulé Boîte à ci, boîte à ça. Durée : 30 minutes. Entrée libre. Informations : 06.32.53.00.65.

ÉCONOMIE. La semaine prochaine, la fusion des chambres de Beaune et Dijon sera effective.

La CCI se régionalise

Suppression. Pour fusionner les CCI de Beaune et Dijon, il a fallu les supprimer et créer une CCI de Côte-d'Or.

Élections. Elles avaient lieu du 25 novembre au 8 décembre pour désigner le bureau de la nouvelle organisation.

INTERVIEW

RÉALISÉ PAR ERIC CHAZERANS

Le processus de fusion des CCI de Beaune et Dijon est achevé, les élections sont terminées. Benoît de Charette, président de la chambre beaunoise, explique ce qui va changer à Beaune.

Benoît de Charette, en tant que président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Beaune et président de la chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI), vous avez suivi de près la fusion des chambres beaunoises et dijonnaises. Qu'est-ce qui a motivé ce projet ?

« La création de ces chambres consulaires remonte à l'essor industriel de la moitié du XIX^e siècle. La carte a peu évolué par rapport au schéma initial au XX^e siècle. Nous nous sommes posé la question de sa pertinence, et la loi de 2005 sur la réforme générale des politiques publiques (RGPP) nous a amené à nous rapprocher. Cette année marque finalement l'aboutissement de longues fiançailles, puisque cette fusion était inscrite dès 2007. Elle a été initiée par deux éléments majeurs : la RGPP, et également la nécessité d'adapter à l'économie moderne le réseau consulaire. »

Cette notion de réseau est-elle essentielle ?

« Elle l'est. C'est d'ailleurs pour cela qu'en toile de fond de la fusion, il y a une volonté de régionalisation des CCI, pour renforcer le levier économique et peser face à la Région. »

Que va-t-il advenir de la CCI de Beaune ?

« Elle reste ici, et l'ensemble



Benoît de Charette explique les enjeux de la régionalisation des CCI. Photo Éric Chazerans

des services de proximité dédiés aux entreprises est maintenu : les formalités, la création/reprise, le service aux commerces, le service à l'industrie et la formation. Chaque année, nous formons ici entre 800 et 1 000 stagiaires, ce n'est pas rien. Les deux services spécifiques à Beaune sont également maintenus. Ils concernent le tourisme et

l'oénotourisme d'une part, et la filière vins et ses métiers d'autre part. »

Il ne faut donc pas redouter une perte de proximité avec la régionalisation ?

« À chaque changement, quel que soit le domaine, il y a toujours des inquiétudes. Ici, il n'y a pas matière à. Je reconnais que le risque, c'était cette perte de proximité. C'est pour

échapper que les CCI territoriales restent en place et ont un pouvoir extrêmement large, qui sera renforcé par les délégations qu'accordera la nouvelle CCIR. L'essentiel, c'est que cette nouvelle structure régionale nous obligera à raisonner en commun. Au niveau local, à Beaune, les interlocuteurs habituels des commerçants, des artisans, des

entrepreneurs sont maintenant dans leurs fonctions et restent à Beaune. Il y aura toujours 22 ou 23 personnes ici. Les seuls transferts concernent en fait quelques postes, comme la comptabilité. Je vis cette fusion comme un nouvel élan, un rebond sur une nouvelle structure, la CCI de Côte-d'Or, pour mailler intelligemment le territoire. »

La région beaunoise sera-t-elle représentée dans l'organigramme de cette nouvelle structure ?

« Il y aura trois vice-présidents : un pour la région dijonnaise, un pour le nord du département et un pour l'arrondissement de Beaune. Son rôle sera axé sur le territoire du sud de la Côte-d'Or. Il ne s'agit pas de la suppression de la CCI de Beaune au profit de Dijon, mais bien de la mutualisation des compétences. »

Les acteurs du dynamisme économique de l'arrondissement pourront continuer à s'appuyer sur leurs représentants à la CCI ?

« Tout à fait. Nous continuerons à les soutenir dans leurs projets. L'économie de ce territoire, tirée par la locomotive vin-tourisme-hôtellerie-restauration, est très variée. Sans tomber dans l'angélisme, je pense qu'elle se porte plutôt mieux qu'ailleurs. Tous les secteurs n'étant pas touchés en même temps en temps de crise, cette diversité nous permet sans doute de mieux absorber les turbulences. Aujourd'hui, il y a plusieurs projets de développement. Valoriser les filières professionnelles, et faire venir des services sont à mon sens les points sur lesquels nous devons mettre toute notre énergie. »

La CCI de Beaune soutient les climats

Preuve de son désir de proximité, la CCI de Côte-d'Or continuera de soutenir l'inscription des climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce soutien est à la fois culturel et économique. Culturel, car il permettra de renforcer encore l'identité du territoire sur lequel sont implantées les entreprises de l'arrondissement de Beaune. Économique, parce que tous les secteurs bénéficieront des retombées de l'inscription. Le secteur viticole d'abord, puisque la filière vin bénéficierait d'une reconnais-

ce mondiale et que tous les métiers autour du vin seraient appelés à se développer, mais aussi l'ensemble du secteur économique bourguignon, qui profiterait d'un bel effet d'entraînement. Les retombées indirectes seraient liées au développement touristique d'une part, au rayonnement national et international de la Région d'autre part. L'occasion est donc belle d'inciter les entrepreneurs de la région à être des ambassadeurs qui participent au dynamisme général de la Côte-d'Or.

DOMAINE

La romanée-conti sur Internet

La romanée-conti, a ouvert un site Internet : romanee-conti.fr. Aubert de Vilaine, cogérant, détaille la philosophie du travail mené par le domaine. La présentation reprend les codes graphiques de l'habillage épuré du fameux domaine.



SAINT-VÉРАН

Thierry Nouvel, président du cru

Viticulteur à Fuissé, ancien président de la commission Communication, Thierry Nouvel a été élu président du cru Saint-Véran mercredi. Il succède à Frédéric Curris. Outre le 40^e anniversaire en 2011, un dossier très important est en cours, celui des 1^{er} crus.

NATIONALE 74

Un roadbook bourguignon

Suivre la Nationale 74, devenue la D974, c'est redescendre les Champs-Élysées de la Bourgogne : gevey-chambertin, vosne-romanée, pommard, meursault. En 27 étapes, Patrick Lebas, distille des informations précieuses pour l'oenotourisme.

ÉDITION

Vin, histoire et modernité

Avec son dictionnaire universel du vin de Bourgogne, Jean-François Bazin s'adresse aux professionnels et aux passionnés.

L'ouvrage est conséquent, en témoignent ses mensurations éditoriales. Jugez plutôt : 3 000 entrées, 920 pages. Outre la diversité des sujets évoqués, Jean-François Bazin, ancien homme politique bourguignon d'envergure, a choisi de faire dans l'inédit.

Le dictionnaire universel du vin de Bourgogne, qu'il vient d'écrire, est le premier du genre, régionalement parlant. Il propose un panorama du vignoble bourguignon, lui ajoutant l'histoire des appellations et des productions locales.

La langue, les arts, le cinéma...

« Le vin de Bourgogne est évoqué à travers la langue, les arts, le cinéma, la musique, la littérature, l'opéra ou encore le théâtre. C'est cela qui fait l'originalité de ce livre, qui ne comporte pas de jugements qualitatifs sur les vins. Il y a des guides pour ça, je le note dès la préface », explique Jean-François Bazin, qui était à Beaune mercredi dernier pour présenter son ouvrage.

On trouve également nombre de données économiques du plus célèbre des produits bourguignons, en particulier des chiffres d'exportation par



Jean-François Bazin était à Beaune mercredi dernier pour la présentation de son ouvrage. Photo LBP

pays. Les investisseurs étrangers y sont également mentionnés. « Je me suis centré sur la description objective des vins.

Les différentes appellations sont traitées de la même manière, c'est un protocole que je me suis fixé d'entrée de jeu », précise l'ancien président du conseil régional de Bourgogne, qui a mis un an et demi à rédiger l'ouvrage.

Un ton personnel

Jean-François Bazin revendique un « ton personnel », glissant non sans humour que le thème de l'alcoolémie n'a pas été oublié, tout en « remettant les choses à leur place ». Amoureux de sa région, le Bourguignon indique qu'il a pris « beaucoup de plaisir »

à rédiger ce dictionnaire. J'aurais bien travaillé chez Larousse, je me suis peut-être trompé de métier », sourit-il.

Tiré à 4 000 exemplaires, le dictionnaire universel du vin de Bourgogne est destiné aux professionnels et aux passionnés du vin, le particulier y trouvant largement son compte, de par la rédaction « pédagogique » de l'ouvrage.

La parution de ce livre prend toute son importance à l'heure où les « climats » du vignoble de Bourgogne sont en (bonne) voie d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

NICOLAS ROUILLARD

Le Dictionnaire universel du vin de Bourgogne. Édition Les Presses du Belvédère. 95 euros.

CAHIERS INTEMPESTIFS

Le pouilly-fuissé selon Denis Bouchacourt



Denis Bouchacourt devant un bon...livre avec un bon verre goûte à l'honneur qui lui est fait. Photo L. B.

Denis Bouchacourt, producteur de pouilly-fuissé, est à l'honneur en cette fin d'année. Les éditions Cahiers Intempestifs, après avoir édité un livret L'Hermitage selon Chave et Morey-Saint-Denis selon Dujac, ont choisi d'éditer ce vigneron avec un magnifique ouvrage « Pouilly-Fuissé selon Bouchacourt ».

Ce petit format 14X14 cm, 128 pages sur un papier création métal est de belle originalité et surtout de grande qualité. Une nouvelle littéraire, un texte historique, un portrait romanesque...il n'en faut pas plus pour voir en cet ouvrage, un cru revisité. Les morceaux sont véritablement choisis et la grandeur du terroir est

manifestement mise en valeur. « Ce qui m'intéresse, c'est révéler les grands terroirs sur lesquels on a la chance de travailler, souligner le viticulteur de Solutré-Pouilly. Des terroirs qui ne doivent pas avoir la marque de l'homme car ce qui importe, c'est que la nature apporte ». Et Denis Bouchacourt de marteler : « Je trouve le perfectionnisme ennuyeux d'autant que lorsque l'on peut tutoyer l'excellence, c'est déjà bien ». Une patte « Bouchacourt » qui se dégage un peu. En tout un ouvrage passionnant et une excellente idée cadeau.

LAURENT BOLLET

Cahiers-intempestifs.com, 20 €, Cave des Tournons à Charnay et chez les libraires.

LUGNY

La cave coopérative poursuit sa croissance

Avec 250 exploitants et 98 000 hectolitres produits chaque année, la Cave de Lugny se positionne comme la première cave de Bourgogne. En 2010, elle poursuit sa progression et renforce sa présence auprès de la Grande Distribution. La cave

coopérative parvient à atteindre un résultat plus que positif avec un chiffre d'affaires global 2010 de 27 millions d'euros. Avec 6,7 millions de bouteilles vendues, la cave de Lugny établit son propre record (6,5 millions en 2008), et ce, pour un chif-

fre d'affaires « bouteilles » qui représente près de 19 millions d'euros, soit une hausse de + 13 % par rapport à 2009. Une croissance qui s'explique entre autres par son activité à l'Export (+ 13,5 % soit près du quart de son chiffre d'affaires.

BIVB

Assemblée générale, mardi prochain à Beaune

Mardi prochain, au Palais des Congrès de Beaune, se tiendra l'assemblée générale du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB).

À l'ordre du jour : la situation économique des vins

de Bourgogne 2009-2010, le bilan des actions et réalisations budgétaires 2009-2010. Le plan Bourgogne 2015 sera également présenté, ainsi que la Charte Territoriale des Climats de Bourgogne.

NUITS-SAINT-GEORGES



Bourse. Avec plus d'un millier de visiteurs dans la journée de dimanche, la 4^e édition de la bourse Militaria a vu défilé, au marché couvert, des collectionneurs et curieux intéressés par les nombreux objets, armes, uniformes, décorations... qui gravitent autour du monde de l'armée. De nombreux échanges et acquisitions ont été effectués, à la plus grande satisfaction de la quarantaine d'exposants présents.

Photo Georges Duvernet

MAGNY-LÈS-VILLERS



Murmur'elles. Un concert hors du commun a été donné en l'église de Magny-lès-Villers, devant quelque 80 spectateurs du village et des communes alentour. Sur le thème "portrait de femmes", le cœur des Murmur'elles, guidé par Muriel Sanfeld, a interprété une suite de chansons populaires d'horizons et époques différents, égrenés de poèmes et texte de Ronsard, Prévert, Villon... récités en solos par divers choristes. Photo G. D.

EN BREF

NUITS-SAINT-GEORGES

Spectacle à la salle des fêtes demain

L'association des assistantes maternelles du Pays nuiton Brin de soleil organise son premier spectacle de Noël, demain de 14 h 30 à 16 h 30, à la salle des fêtes au marché couvert. Un spectacle théâtral sera proposé par une troupe d'acteurs professionnels. Puis, le Père Noël viendra rencontrer les enfants avant de les retrouver ensuite devant le beffroi au centre-ville. Entrée gratuite pour les enfants, 1 € pour les adultes. Ventes de crêpes et de boissons. Adresse de l'association : assmpnuiton.com/.

Rendez-vous des petits avec le Père Noël

Demain à 17 heures, le Père Noël viendra rendre visite aux petits Nuitons. Il sera accompagné des lutins de la compagnie Le Toucan qui, dès 16 h 30, animeront le centre-ville. Le vieil homme à la barbe blanche arrivera en calèche devant le beffroi après avoir sillonné les rues du centre-ville. Une photo de groupe est prévue avec lui vers 17 heures. Papillotes, boissons chaudes et gaufres agrémenteront la fête.

VOUGEOT

Les climats candidats



La conférence s'est déroulée dans un climat studieux. Photo Rémi Béjot

Deux intervenants ont donné une conférence intitulée "Le vignoble bourguignon, ses lieux-dits et ses climats" au Clos de Vougeot.

Devant un public venu en nombre, environ deux cent cinquante personnes, dans la salle du Grand Cellier du Clos de Vougeot, Marie-Hélène Landrieu-Lusigny et Sylvain Pitiot, invités par Aubert de Villaine, ont discuté et échangé avec l'assistance.

Cet événement, programmé dans le cadre du cycle de conférences autour de la candidature pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco, était

organisé par l'association éponyme et par la chaire Unesco "Culture et Traditions du Vin" de l'Université de Bourgogne.

Sylvain Pitiot, régisseur du Clos de Tart à Morey-Saint-Denis, est connu pour ses publications et cartes de la Bourgogne ; Marie-Hélène Landrieu-Lusigny, pour son ouvrage *Les Lieux-Dits dans le vignoble bourguignon*.

La Bourgogne territoire d'exception

Les deux intervenants ont insisté sur le fait que la classification en Bourgogne est essentiellement liée aux lieux où les vins sont produits, ce qui n'est pas forcément le cas dans le reste du vignoble français. Pour Marie-Hélène Landrieu-Lusigny, « l'étude

des lieux-dits et climats du vignoble nous apprend l'histoire des hommes qui ont façonné la Bourgogne, au point qu'elle est aujourd'hui regardée comme un modèle de la viticulture de terroir et un territoire d'exception ».

Dégustation

La conférence a ensuite été suivie par une dégustation présentée et commentée par Jean-Pierre Renard, en partenariat avec l'école des Vins de Bourgogne et le BIVB. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir trois appellations prestigieuses : beaune Clos de la Séguine, Les Champs Pimont et l'incontournable beaune Grèves.

INFO www.climats-bourgogne.com/.

SAINT-NICOLAS-LÈS-CÎTEAUX



Spectacle. Grâce à l'effort de tous, notamment Sophie, Céline, Claire, Marion, Lionel et les enseignants du RPI, un spectacle de qualité a été offert par les enfants. Les maternelles ont chanté deux fois, tandis que les classes élémentaires mimaient des poésies récitées. Le final était un chant collectif. Les mamans avaient préparé des gâteaux. Les fonds serviront aux voyages découvertes, classe verte. Photo Michel

Donaty

BEAUNE COTE & SUD. Le conseil de la communauté d'agglomération s'est tenu jeudi, à 18 h 30.

La charte des climats validée

Parmi les questions abordées lors de ce conseil, le Pôle d'accueil de la petite enfance, la restitution de sommes aux communes et l'inscription à l'Unesco.

Pour cause de flocons de neige et de chaussées glissantes, la séance du conseil d'agglomération Côte & Sud s'est tenue jeudi à un rythme presque marathonien. Mais pas question de passer à la trappe les nombreux points soumis aux votes des élus présents.

Parmi les gros dossiers de l'année à venir, l'inscription des climats de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco. Une nouvelle étape a été validée : la charte territoriale a été approuvée à l'unanimité par le conseil.

Elle concerne tous les acteurs engagés dans l'aventure et précise leurs



La charte territoriale des climats met en lumière le rôle des signataires. Photo d'archives G. J.

engagements face à la préservation et la promotion de ces territoires exceptionnels. Si le projet aboutit, le

levier économique et le rayonnement culturel qu'il engendrera ne seront pas des moindres.

Les travaux du nouveau Pôle d'accueil petite enfance de Nolay s'achèveront en mars 2011. Mais ses condi-

tions de fonctionnement et sa date d'ouverture ne sont pas encore fixées. L'occasion pour les élus de poser la question de l'ouverture d'une classe maternelle dans le secteur d'Ivry-en-Montagne.

Neuf communes se partageront 104 702 €

Bonne nouvelle pour Vignoles, Ruffey-lès-Beaune, Sainte-Marie-la-Blanche, Nantoux ou encore Montagny-lès-Beaune, puisque la communauté leur restituera des sommes perçues dans le cadre du Contrat enfance et jeunesse (CEJ).

Cet argent avait été versé en 2009 par la Caisse d'allocations familiales (CAF) à la communauté pour des prestations qu'elle n'assurait pas encore. Les neuf communes se partageront un total de 104 702 €.

AUTO-ÉCOLE

Une nouvelle salle pour le Code de la route



Trente-cinq élèves ont passé leur épreuve théorique générale du Code de la route pour la 2^e session, sous la direction de Christophe Guillet, inspecteur du permis de conduire. Photo M. B.

Mardi matin, soixante-dix élèves des auto-écoles de Beaune ont passé leur épreuve théorique générale (ETG) du Code de la route à la Maison de l'intercommunalité Beaune Côte et Sud, nouvelle salle mise à disposition depuis début novembre.

La Maison de l'intercommunalité a accueilli pour la troisième fois depuis le 4 novembre dernier deux sessions de trente-cinq élèves venus passer leur code.

L'épreuve théorique générale du Code de la route avait lieu à la salle des fêtes du camp américain. Depuis le 1^{er} novembre, cette salle n'étant plus disponible, la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud a mis la salle polyvalente de la Maison de l'intercommunalité à disposition de ces épreuves. Le départ de l'examen pratique partira désormais de la rue Philippe-Trinquet. « Je souhaite remercier

M. le député maire, Alain Suguenot et Stéphanie De Palma, qui ont œuvré pour que ces locaux nous soient accordés », a insisté Thierry Donzel, président départemental du CNPA (Conseil national des professions de l'automobile). « Sinon, nous aurions tous été obligés de faire passer ces examens à Longvic, où nos élèves étaient déjà inscrits », a ajouté André Labussière, professeur d'auto-école.

LE CLOS DES VIGNES

Noël "comme à la maison"



Jeanine, animatrice ; Anne-Marie, comédienne et chanteuse ; Claudine, animatrice, et Annie, chanteuse-comédienne. Photo Mélanie Bobard

La maison de retraite Le Clos des Vignes a fêté Noël jeudi dernier, à partir de 15 heures, en théâtre et en chansons, dans une salle entièrement décorée pour l'occasion.

« Cette fête est organisée tous les ans pour nos résidents et leur famille ainsi que pour notre personnel. Nous offrons un moment chaleureux pour que les personnes âgées se sentent "comme à la maison", explique Marie Compas, di-

rectrice de la maison de retraite depuis dix-sept ans. Sur les quatre-vingt-quatre résidents de la maison, une quarantaine de familles ont répondu à l'invitation et plusieurs membres du personnel en congés sont revenus pour partager ce moment convivial.

Murielle et Jeanine, animatrices, se sont chargées du spectacle avec la participation des Z'amies, deux chanteuses et comédiennes, Anne-Marie et Annie.